

FIP Capital Santé PME IV

Informations financières au 30/06/2024

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité
Codes ISIN	Part A (IR) - FR0012494318 / Part B (ISF) - FR0012494326
Région d'investissement	Île-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes, PACA
Taux de réduction fiscale	18% IR ou 50% ISF
Dépositaire	CACEIS BANK
Rachats de parts	Pas de rachat possible
Nombre de PME en portefeuille au 30/06/2024	9
Statut	Depuis le 19/05/2023 - Liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 30/06/2024 (distributions incluses)	657,83€
Performance depuis l'origine	+ 31,57%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus ⁽¹⁾	+163,13%

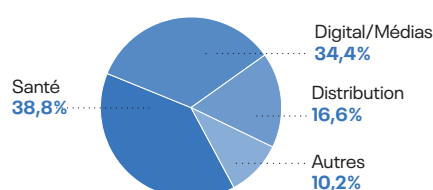
DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Date	Montant brut par part	Pourcentage du nominal
31/05/2023	50,00€	10%
15/11/2023	100,00€	20%

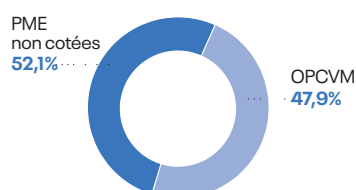
HORIZON D'INVESTISSEMENT



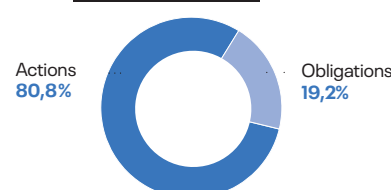
RÉPARTITION SECTORIELLE



RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME



La performance du Fonds a vocation à évoluer eu égard aux conditions de cession des dernières participations encore en portefeuille.

⁽¹⁾ Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région	% du Fonds ⁽²⁾
E-Swin Développement	Spécialiste de la lumière pulsée à usage esthétique et médical	Île-de-France	9,9%
Smartline Systems - Get Quanty	Solution de retargeting B to B et de génération de leads	Île-de-France	9,7%
Geronimo - Gelazur	Groupe de négoce de produits de la mer surgelés	PACA	8,5%
Therapixel	Solution automatique de diagnostic du cancer du sein	PACA	5,4%
Autres			17,9%

⁽²⁾ calculé sur les souscriptions initiales.

PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
Fitfin	Holding de Gymspa	2019	Entre 2,5 et 3x
Gymspa	Réseau de salles de sport	2019	Entre 1,5 et 2x
Saga	Groupe hôtelier	2020	Entre 1,5 et 2x
Proximis	Édition de solutions web-to-store et multicanales à destination des marques et enseignes disposant d'un réseau physique de boutiques	2021	Entre 2 et 2,5x
Carving Labs	Dématérialisation de cartes de fidélité sur mobile	2022	Entre 2,5 et 3x
StaffMe	Plateforme de mise en relation entre entreprises et jeunes indépendants	2022	Entre 1 et 1,5x
Imactis	Radiologie interventionnelle assistée par ordinateur	2023	Entre 1 et 1,5x
Camping Le Pommier	Hôtellerie de plein air	2023	Entre 1,5 et 2x
Yuva	Facilitateur de e-commerce qui connecte les marques et les marketplaces	2023	Moins de 0,5x
VIMS	Dispositifs médicaux destinés à la chirurgie vidéo assistée	2024	Entre 1,5 et 2x

VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en €; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)								
Année de création	Grandeur constatée	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2015	VL + distributions	484,78 €	475,24 €	495,86 €	502,73 €	517,58 €	517,76 €	556,60 €	597,76 €	657,83 €
	Montant des frais	14,64 €	14,69 €	14,75 €	87,52 €	106,52 €	125,23 €	143,44 €	159,26 €	161,93 € ⁽³⁾

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

- La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :
 - le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;
 - le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1^{er} de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.
- La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :
 - la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;
 - le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

⁽³⁾ Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible. L'ensemble des frais dus par le Fonds et pris en compte dans la valeur liquidative s'élèvent toutefois à 162,30€.

COMMENTAIRE DE GESTION

Au 30 juin 2024, sur les investissements qu'il a réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds est en plus-value de 373 € par part. En effet, ce Fonds initialement investi dans 24 PME a réalisé 15 cessions partielles ou totales ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value couvre les effets d'une défaillance rencontrée sur le secteur de la santé. Les titres de PME en portefeuille ainsi que la part libre sont également en plus-value latente de 23 €.

La valeur liquidative du Fonds est en hausse par rapport au semestre dernier. En effet, les titres de la société Vims ont été cédés en plus-value. Concomitamment à cette sortie, le Fonds a perçu plus de la moitié du prix de cession. Le solde à percevoir est étalé jusqu'à la fin de l'année 2026 et est conditionné à l'atteinte de résultats principalement techniques et commerciaux. Le Fonds a également perçu un complément de prix de cession de la société Carving Labs. Pour rappel, les titres de cette société avaient été cédés en décembre 2022. Parallèlement, les titres de la société Géronimo ont été revalorisés afin de tenir compte des négociations de sortie en cours.

A l'inverse, les titres de la société Acantys Promotion (promotion immobilière) ont été totalement dépréciés en raison de l'entrée en redressement judiciaire de la holding en juin 2024. Les titres des sociétés Carat (production de verres de lunettes) et Qualitadd (solutions innovantes de gouvernance des données) ont également été dépréciés pour tenir compte des négociations de sortie pour la première et d'un ralentissement de son activité pour la seconde.

Le Fonds a dépassé sa durée de vie réglementaire. L'équipe de gestion fait son possible pour liquider les dernières lignes dans les meilleures conditions mais manque de visibilité sur le délai de sortie. En effet, pour quatre d'entre elles (Carat, Geronimo, I-Demenager et Therapixel), des process de cession ont été lancés pour permettre une liquidité des titres à moyen terme. Pour le reste des participations, la société de gestion manque de visibilité sur le délai de sortie, mais des discussions sont en cours avec les dirigeants pour aboutir à des solutions de liquidité les plus opportunes.

L'équipe de gestion envisage de procéder à une distribution partielle sur le quatrième trimestre 2024, à hauteur de 47 % de la valeur nominale, soit 235 € par part. Nous rappelons que la société de gestion ne perçoit plus de commissions de gestion sur ce Fonds.

M-CAPITAL

PARIS | 25, rue du 4 Septembre - 75001 Paris
 TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4
 contact@mcapital.fr
 www.mcapital.fr
 N° d'agrément AMF : GP 02-028